

RENTRE EN FRANCE : PARCOURS ET TERRITOIRES DE RÉINSTALLATION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Après une mobilité à l'internationale, comment les rentrants organisent-ils leur retour et de quels accompagnements bénéficient-ils?

retouren
France.fr

Par Alexandra Nesterenko & Anne-Laure Fréant
©Retour en France, 2019
Contact : contact@retourenfrance.fr



AVANT-PROPOS

Etude sur le parcours des Français de l'étranger de retour en France

Entre 100 000 et 200 000 personnes reviennent en France chaque année après une période de mobilité internationale. Leur expérience à l'étranger a pu prendre diverses formes : expatriation, détachement, travail en contrat local, études, retraites, etc. Pour autant aucun terme ne définit clairement cette population et les problématiques spécifiques liées à sa réinstallation en France. Nous les avons appelés les "rentrants".

Où vont-ils habiter et pourquoi ? Quelles démarches effectuent-ils ? Comment leur installation s'est-elle déroulée ? Quel est le profil de cette population ?

La mobilité internationale des Français (et des binationaux) est souvent abordée comme une mobilité à sens unique, une mobilité choisie et confortable vers l'étranger dont le retour ne serait qu'une formalité. Cette étude analyse au contraire les nombreux enjeux liés à la réinstallation des Français en mobilité, qu'ils soient administratifs, familiaux, sociaux ou professionnels. **Le retour n'est pas qu'un simple passage de frontière, mais un processus de réintégration pouvant être long et fastidieux, mais aussi source de précarité et d'inégalités.** Cette étude a pour objectif de donner un premier aperçu des besoins et des priorités locales des ménages de retour en France en s'intéressant aux parcours de réinsertion dans les collectivités locales et aux parcours usagers sur le territoire.





SOMMAIRE

<u>Avant Propos</u>	<u>p.2</u>
<u>Chiffres clés</u>	<u>p.4</u>
<u>1. Qui sont les "rentnants" ?</u>	<u>p.7</u>
<u>2. Où emménagent-ils ?</u>	<u>p.13</u>
<u>3. Quels sont leurs parcours administratifs ?</u>	<u>p.20</u>
<u>5. Méthodologie et contacts</u>	<u>p.30</u>

CHIFRES CLÉS

À RETENIR



CHIFFRES CLÉS : OÙ SE RÉINSTALLENT LES RENTRANTS ?

Paris concentre 11%
des "rentnants"



60% des rentrants se réinstallent dans une agglomérations de plus de 200 000 habitants lors de leur retour.



56% des rentrants choisissent leur commune de réinstallation pour se rapprocher de leur famille et de leurs amis.

CHIFFRES CLÉS : FORMALITÉS & STATUTS

4

démarches

administratives en moyenne
pour se réintégrer dans le
système français

95%

sans aide

La quasi totalité des
"retrants" réalisent seuls
leurs démarches
administratives et
professionnelles

< 1 an

Délai nécessaire

à la réalisation de toutes les
démarches administratives
(par foyer)

87%

*des "retrants" s'inscrivent à
l'assurance maladie*

22%

*des "retrants" demandent
le RSA*

60%

*des "retrants" sont
demandeurs d'emploi*

1. QUI SONT LES "RENTRANTS" ?

PROFIL DU PANEL INTERROGÉ



UNE MAJORITÉ DE FEMMES

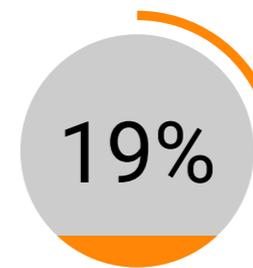
***Les femmes sont surreprésentées chez les "rentrants" interrogés dans cette étude.**

Plusieurs explications peuvent être avancées :

- Les femmes sont surreprésentées au sein des groupes informels d'entraide sur les réseaux sociaux et au sein du groupe d'entraide Facebook "retour en France" qui a nourri ce panel. Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes ont souvent en charge l'organisation de la mobilité internationale de la famille ;

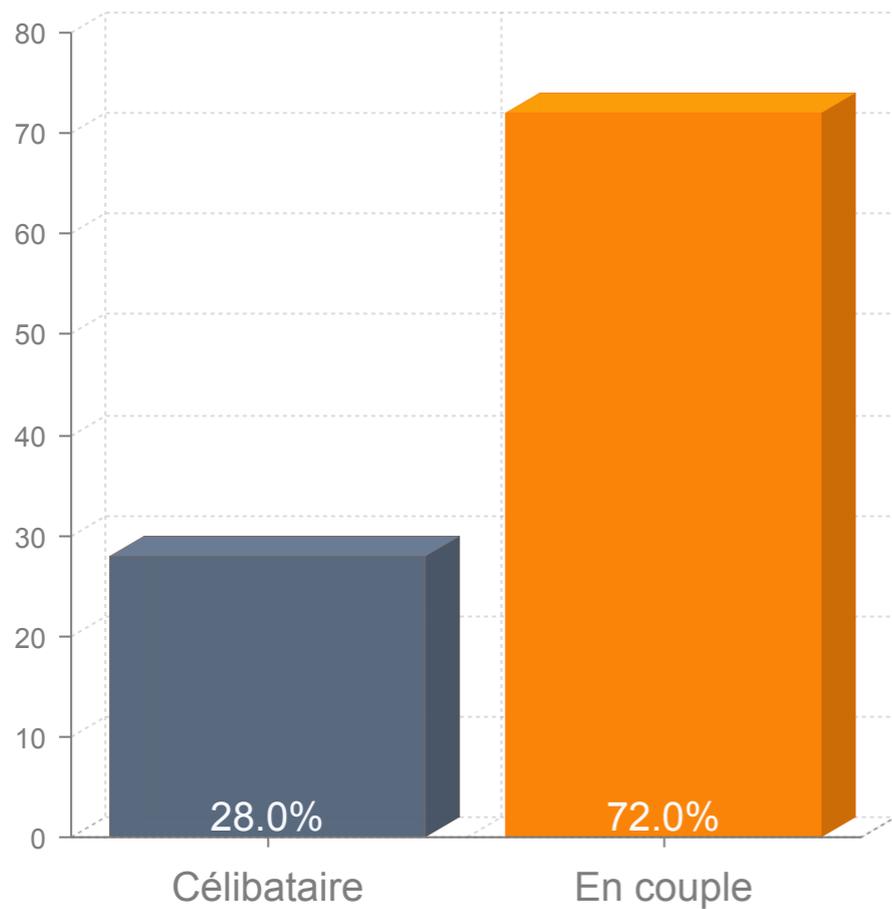
- La surreprésentation des femmes parmi les "conjointes suiveuses" : elles représentent encore plus de 80% des personnes qui quittent leur emploi pour suivre leur conjoint à l'étranger et qui font de même au moment du retour.

*** La prédominance des femmes dans le panel est à prendre en compte dans l'analyse des données, notamment sur les questions relatives à l'emploi. Cependant, cette enquête s'intéresse principalement aux conditions de retour des ménages et de nombreuses réponses concernent l'ensemble du foyer.*



DES COUPLES ET DES FAMILLES

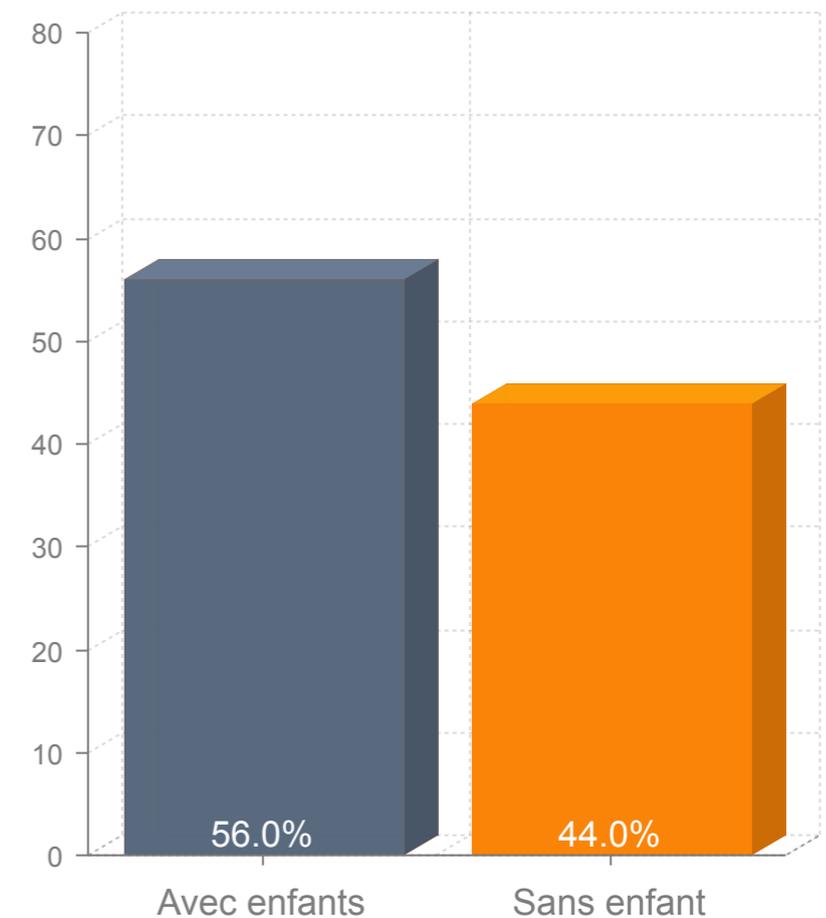
Situation familiale au moment du retour



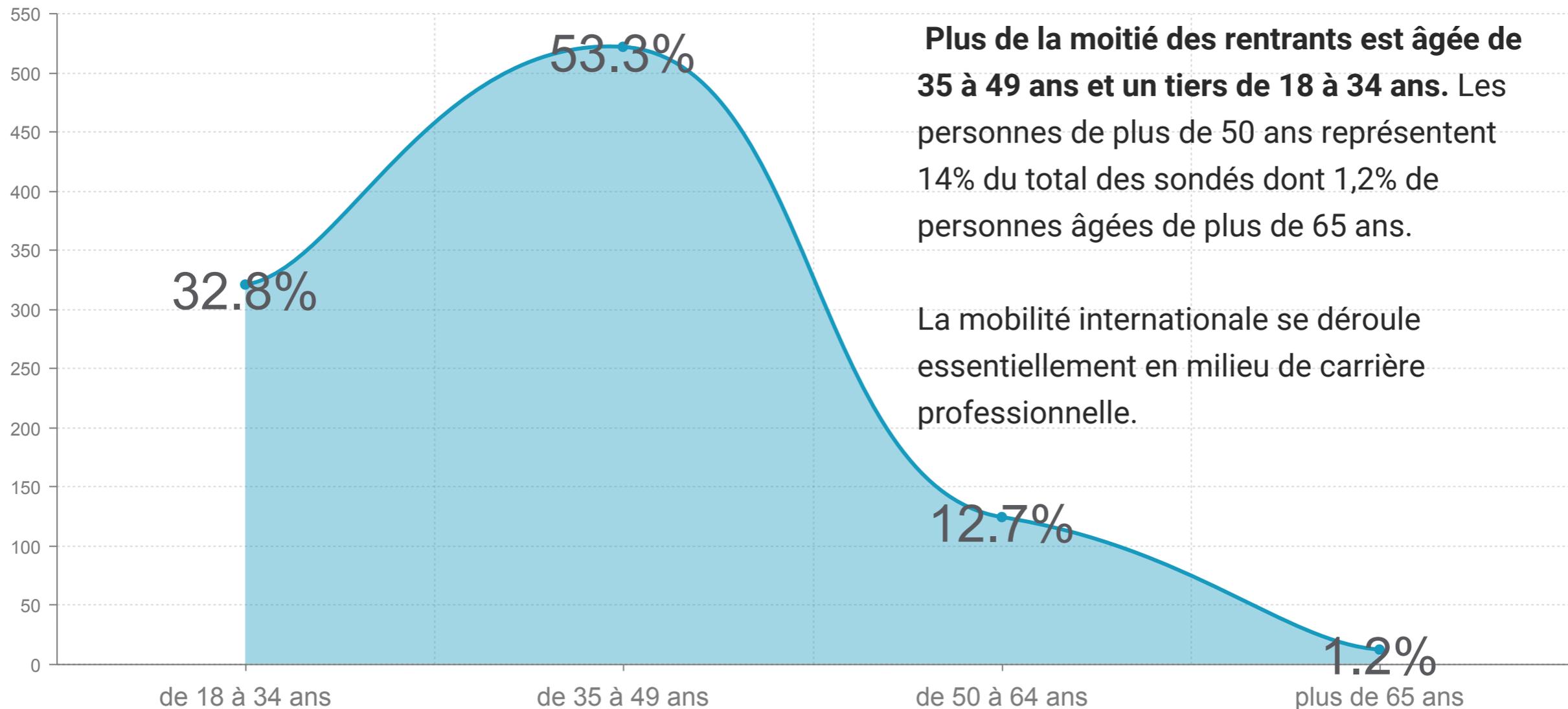
Une majorité de couples avec enfants

Près des trois quart des rentrants sont en couple et plus de la moitié a des enfants. La mobilité internationale est encore majoritairement une expérience familiale.

Avec ou sans enfants ?



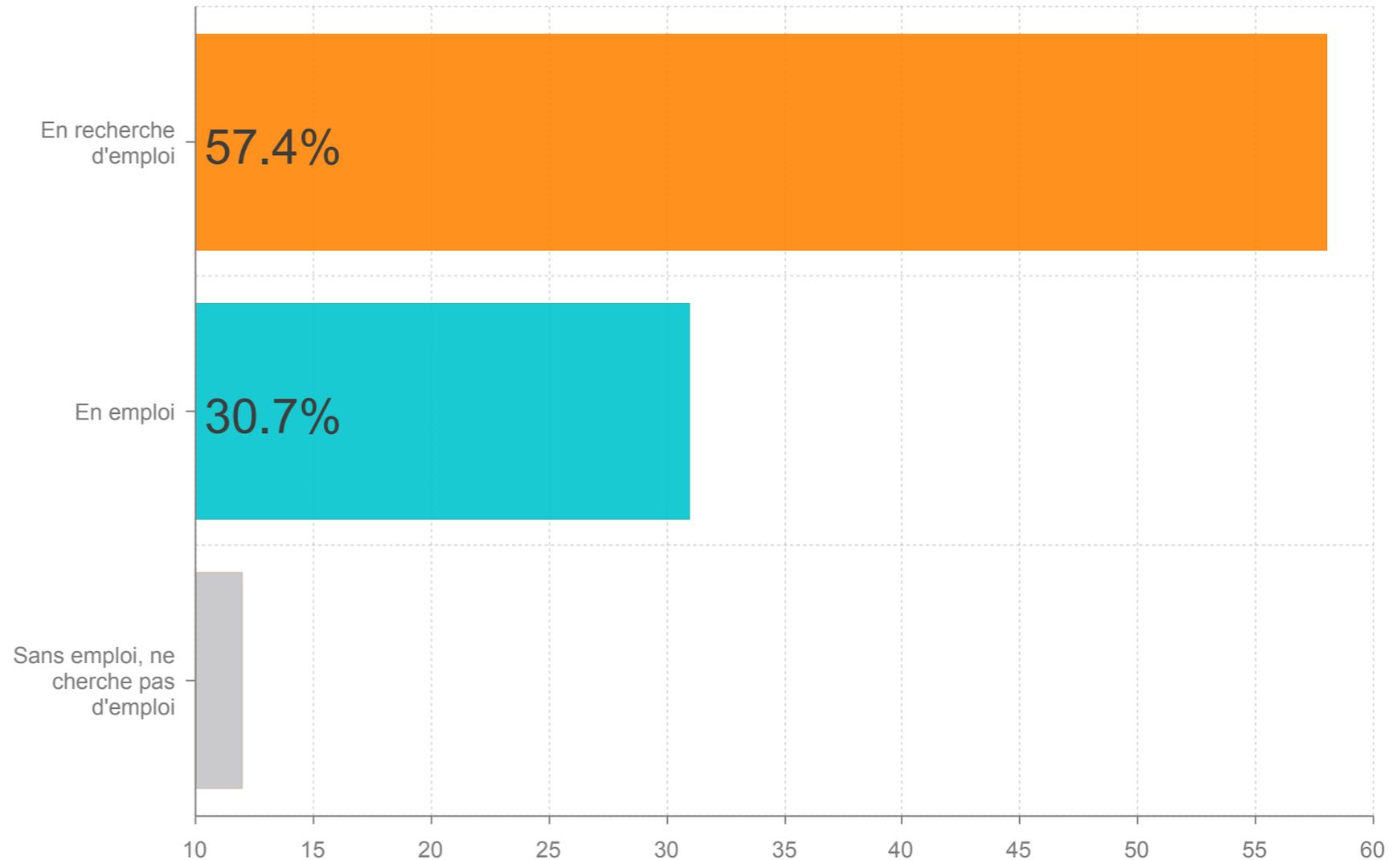
UNE MAJORITÉ DE PERSONNES ÂGÉES DE MOINS DE 50 ANS



UNE MAJORITÉ DE PERSONNES SANS EMPLOI

Près de 60% des rentrants recherchent un emploi lors de leur réinstallation en France.

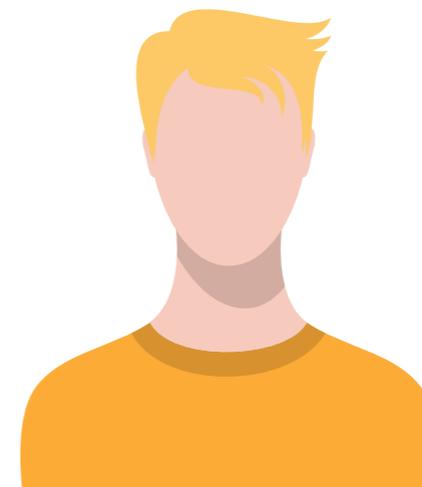
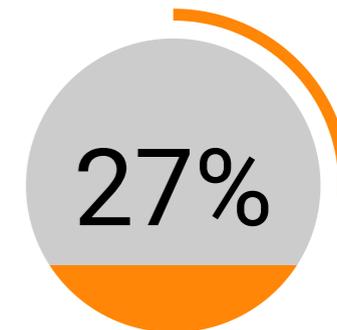
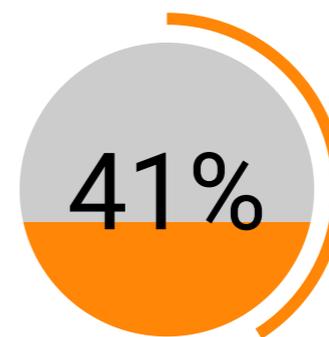
La question de la réinsertion professionnelle est un enjeu majeur du retour, notamment pour les conjoints suiveurs sans travail parfois depuis plusieurs années .



UNE RÉINSERTION PROFESSIONNELLE INÉGALITAIRE

Moins d'un tiers des rentrants déclare avoir un emploi en revenant en France. 41% des hommes rentrent avec un emploi, contre seulement 27% des femmes.

Le retour de mobilité tend, par les difficultés qu'il engendre, à accentuer les inégalités pré-existantes entre hommes et femmes face à l'emploi.



2. OÙ EMMÉNAGENT LES "RENTRANTS" ?

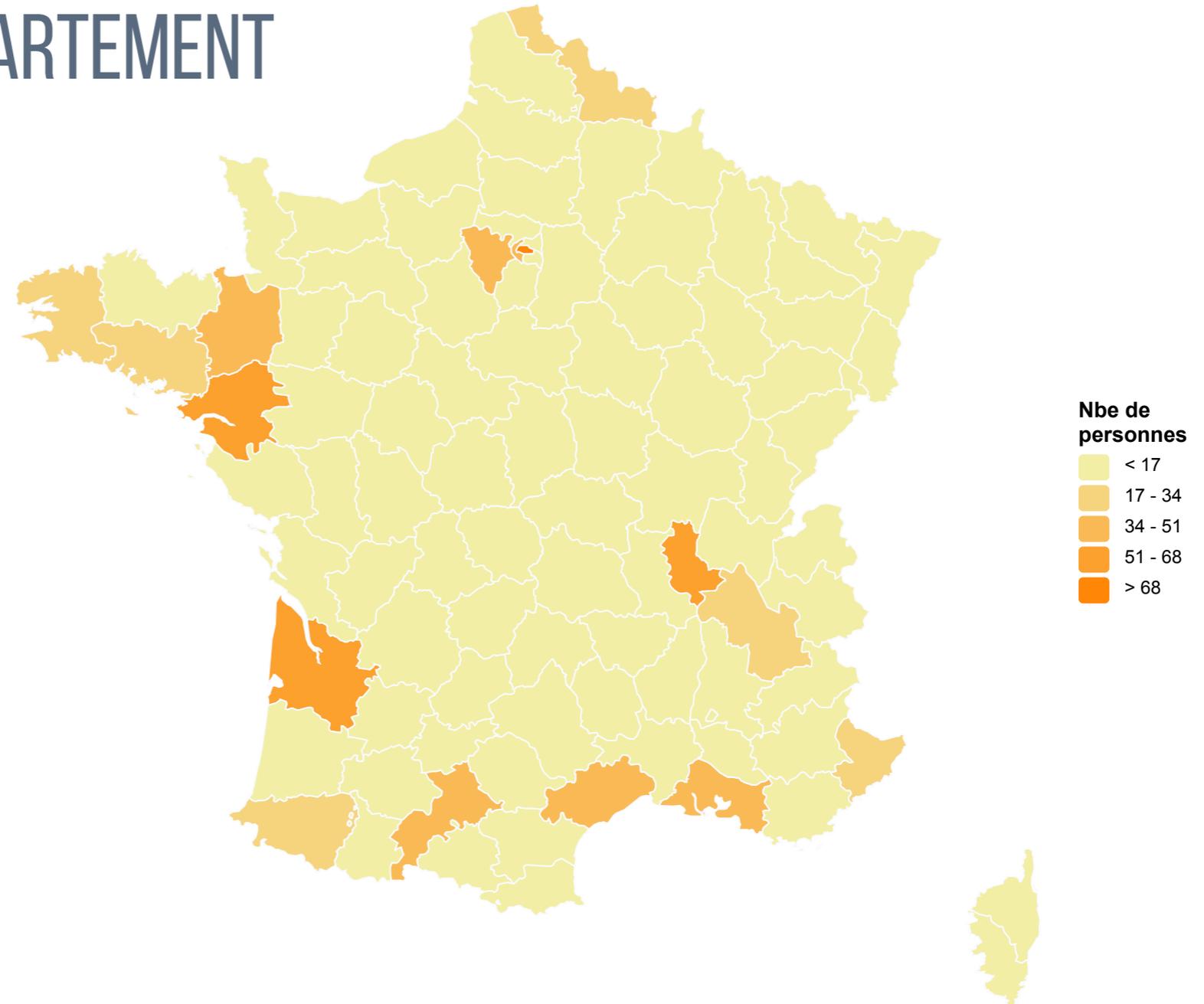
ATTRACTIVITÉ DES COMMUNES ET DES TERRITOIRES



ATTRACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT

Les personnes qui reviennent en France s'installent majoritairement dans les centres urbains. **Paris** attire ainsi plus de **11%** des rentrants suivi des départements du Rhône (**6,3%**), de la Loire-Atlantique (**6,1%**), de la Gironde (**5,4%**) et de la Haute-Garonne (**5,1%**).

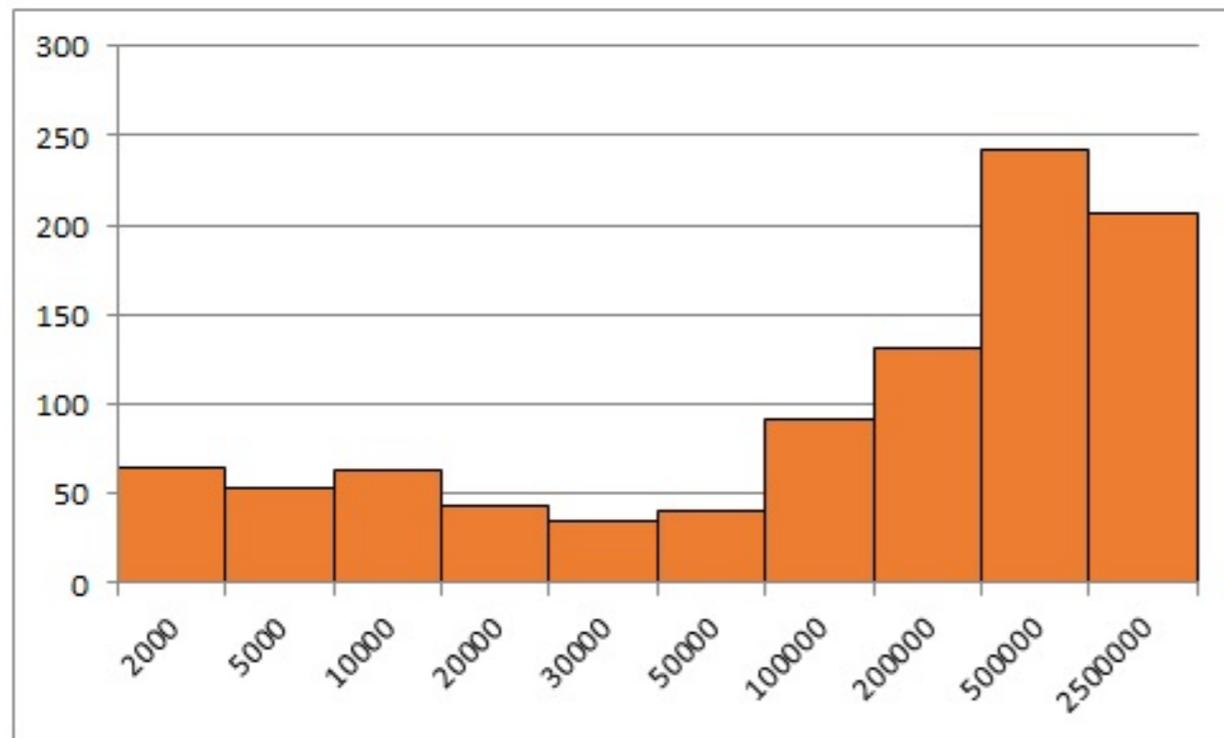
Malgré le coût de la vie, Paris reste attractive : 50% des personnes qui s'installent en Ile-de-France à leur retour de l'étranger habitent à Paris.



ATTRACTIVITÉ PAR COMMUNE

Les **grands centres urbains** constituent les destinations de prédilection des rentrants : 60% d'entre eux résident dans une commune de plus de 200 000 habitants.

Répartition des rentrants par taille de commune

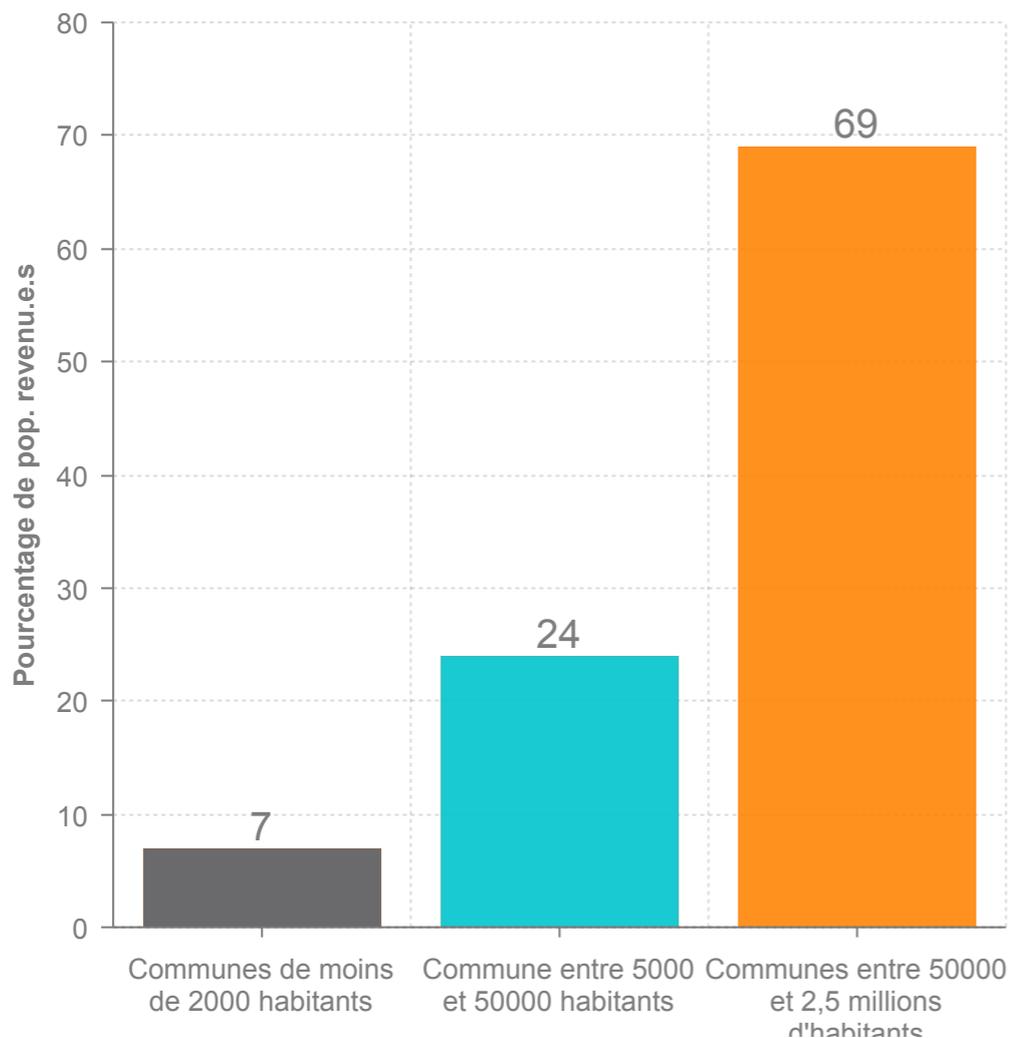


Top 10 des communes de réinstallation

Commune	% d'impatriés	% de la population totale
Paris	11,32%	3,30%
Lyon	5,77%	0,78%
Nantes	5,44%	0,47%
Toulouse	4,24%	0,72%
Bordeaux	3,48%	0,38%
Montpellier	3,48%	0,43%
Rennes	2,72%	0,33%
Marseille	2,18%	1,30%
Lille	1,85%	0,35%
Nice	1,63%	0,52%

UNE CONCENTRATION DANS LES GRANDES AGGLOMÉRATIONS

Répartition des rentrants par taille de commune



Moins de 7% des rentrants s'implantent en milieu rural, dans des communes de moins de 2000 habitants.

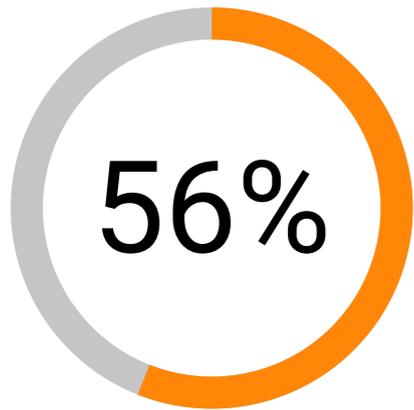
Un peu moins du quart des rentrants s'installent dans une commune périurbaine ou une ville moyenne de 5 000 à 50 000 habitants.

La grande majorité des rentrants s'installe dans des centres urbains de 50 000 à 2,5 millions d'habitants.

La population des rentrants est en moyenne 6,4 fois plus concentrée dans les grandes villes que la population nationale totale.

Elle est 11 fois et demi plus concentrée à Nantes, 9 fois plus à Bordeaux, 8 fois plus à Montpellier et à Rennes, 7 fois plus à Lyon, 6 fois plus à Toulouse, 5 fois plus à Lille, 3 fois plus à Paris et à Nice, et une fois et demi plus concentrée à Marseille que la population nationale.

LES CRITÈRES DE CHOIX DE LA COMMUNE DE RÉINSTALLATION



56% des rentrants choisissent leur lieu de réinstallation en France en fonction de la proximité de la famille et des amis.

La plupart se réinstalle certainement dans leur commune ou département d'origine lors de leur retour en France.



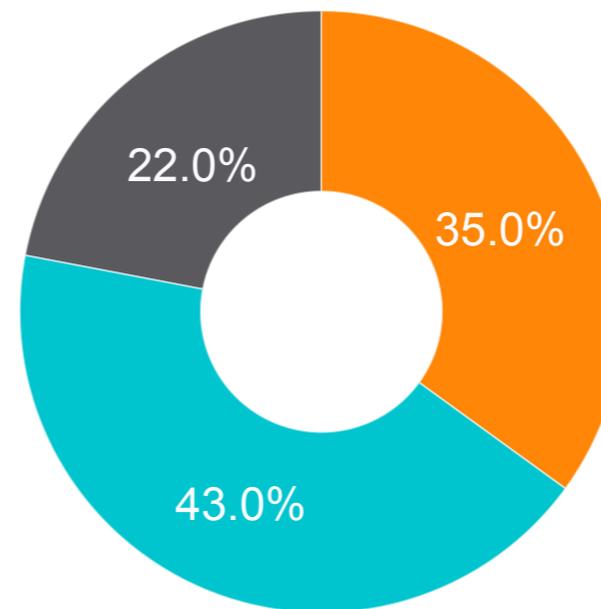
LES RAISONS PROFESSIONNELLES

Pour 44% des rentrants, le choix du lieu de réinstallation se fait prioritairement sur des critères professionnels.

Parmi eux :

- 43% ont choisi leur commune en raison du lieu de travail du conjoint,
- 35% ont choisi leur commune en fonction de la proximité avec leur propre emploi,
- 22% sont en recherche d'emploi et privilégient les régions à forte attractivité économique comme les grands centres urbains.

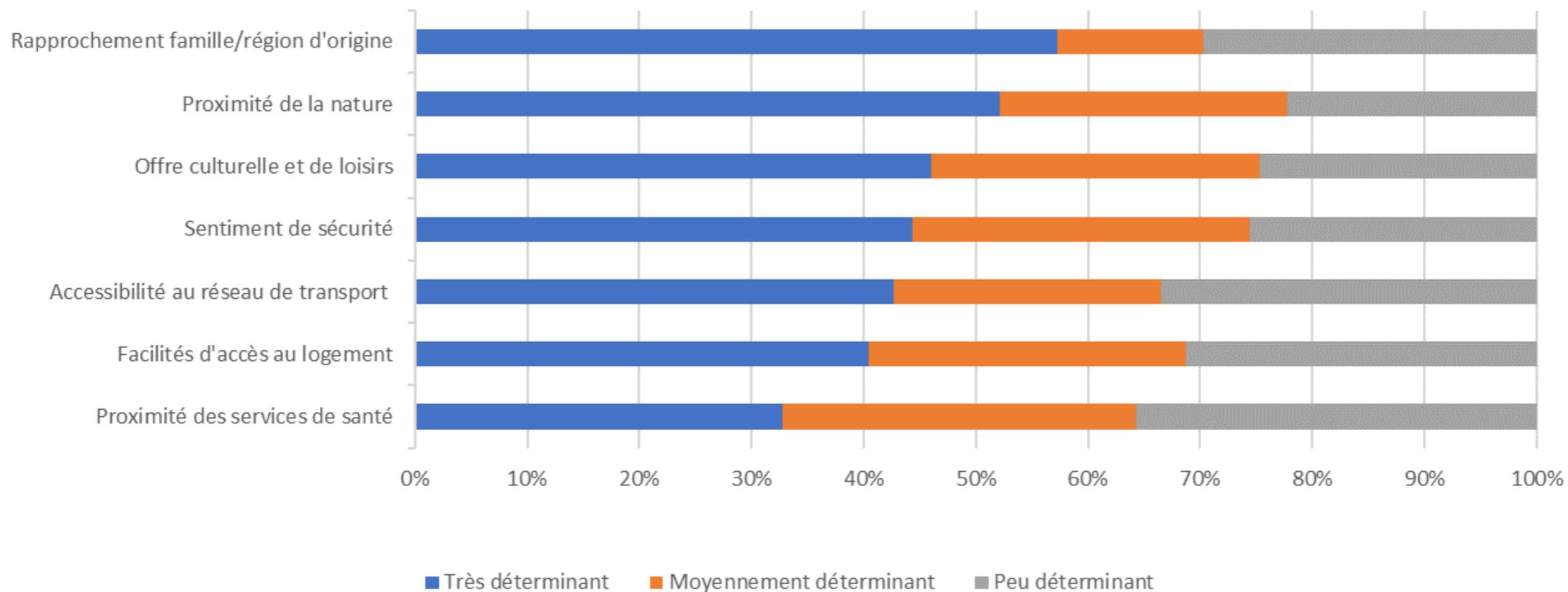
Raisons professionnelles ayant déterminées le choix de la commune



- Proximité de mon lieu de travail 35.0%
- Proximité du lieu de travail de mon conjoint 43.0%
- En recherche d'emploi, j'ai choisi cette région pour son attractivité économique 22.0%

LES AUTRES CRITÈRES DÉTERMINANTS

Quelles autres raisons sont intervenues dans le choix de votre localité de résidence ?



3. QUELS PARCOURS ADMINISTRATIFS ?

DÉMARCHES, DÉLAIS ET FACILITÉ DE RÉINSERTION ADMINISTRATIVE EN FRANCE



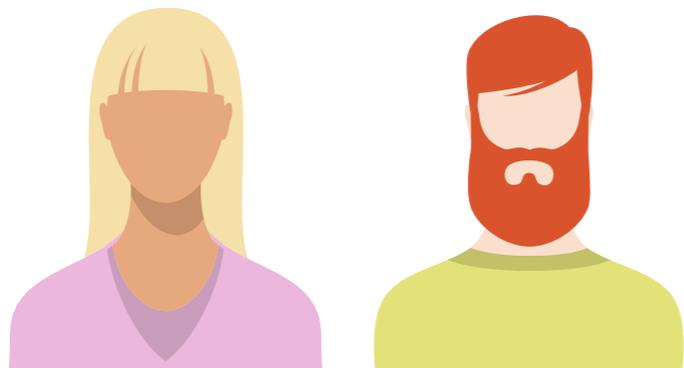
QUELLES DÉMARCHES ?

Les ménages de retour en France effectuent en moyenne 4 démarches administratives auprès d'administrations différentes pour se réinsérer dans le système français.

Sans surprise **l'affiliation à la sécurité sociale** est la formalité la plus fréquemment effectuée (86,4% des personnes). Viennent ensuite l'inscription à **Pôle Emploi**, suivie par les **demandes d'allocations familiales** et les **inscriptions scolaires**.

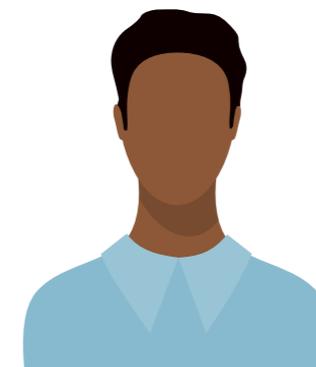
Démarche	Fréquence
Affiliation à l'assurance maladie	86,4%
Inscription à Pôle Emploi	56,7%
Demande d'allocations familiales	43,5%
Inscription dans l'enseignement	35,6%
Demande d'avis d'imposition	34,6%
Immatriculation d'un véhicule	33,3%
Demande de RSA	22,7%
Demande d'aide au logement	19,2%

QUI SONT LES DEMANDEURS D'EMPLOI ?



DES PERSONNES VIVANT EN COUPLE AVEC ENFANTS

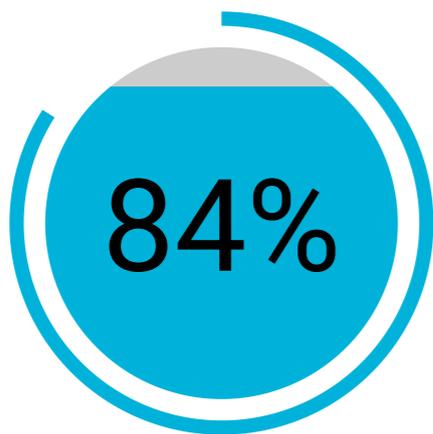
Deux tiers des rentrants sont en recherche d'emploi. Elles vivent en couple, elles sont âgées de + de 35 ans et elles ont généralement des enfants. Comme nous l'avons souligné, les femmes sont ici surreprésentées.



DES JEUNES SANS ENFANT

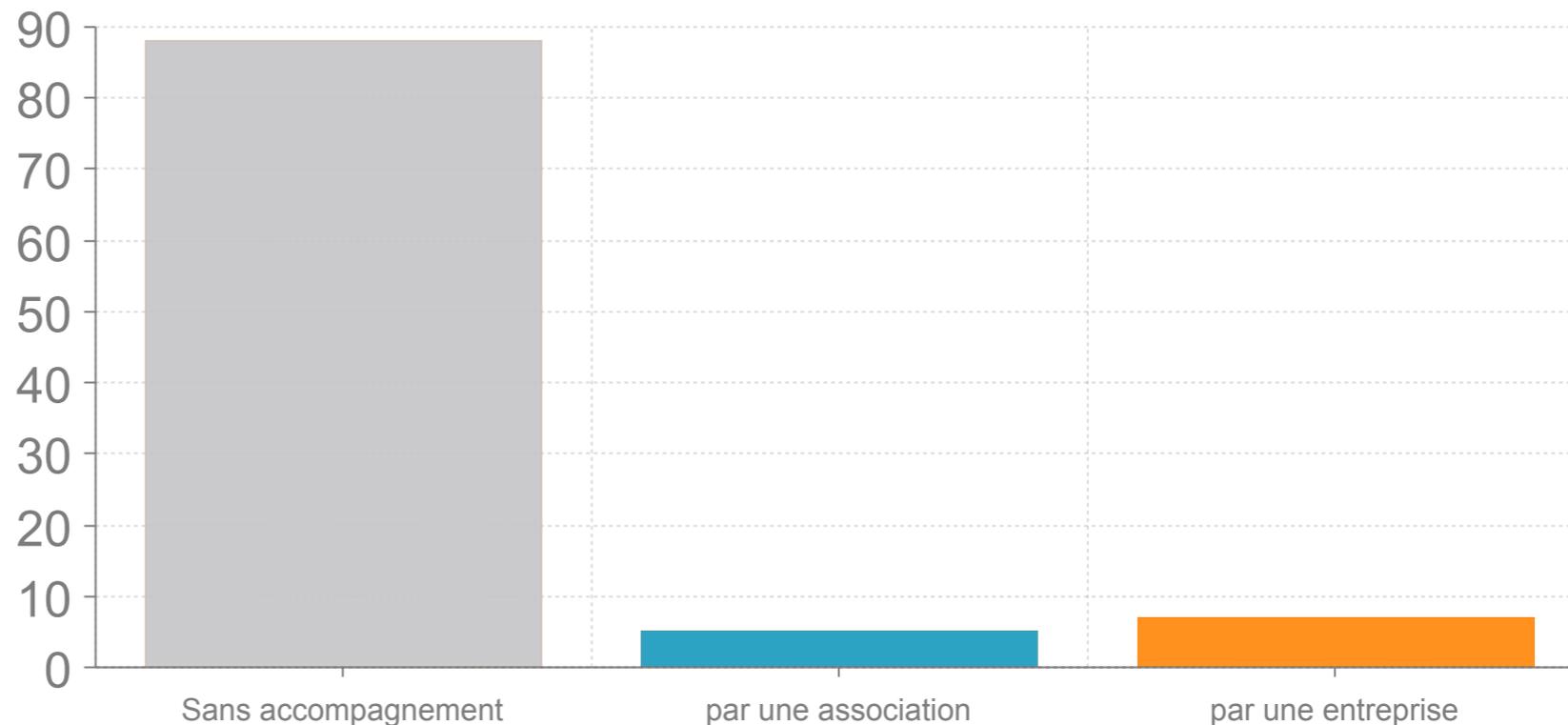
Un tiers des demandeurs d'emploi sont célibataires et sans enfant (82% n'ont pas d'enfant). Il s'agit d'anciens étudiants ou de jeunes travailleurs ayant effectué une première expérience à l'étranger.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



84% des personnes sans emploi s'inscrivent à Pôle Emploi à leur retour.

L'accompagnement vers l'emploi



88% des personnes en recherche d'emploi réalisent seuls leurs démarches professionnelles. 5% sont accompagnées par une association et 7% par une entreprise.

LE RECOURS AUX AIDES SOCIALES

22% des "rentrants" effectuent une demande de RSA, un quart d'entre eux d'aides au logement et 10% de logement social.

Parmi les demandeurs du RSA, 40% sont des couples avec enfants.

La carence de trois mois concernant la demande de RSA est un défi pour les rentrants qui ne travaillent pas dès leur retour et/ou reviennent de pays sans accords de transfert des droits à l'assurance chômage. Le non recours aux droits est aussi fréquent pour des raisons de complexité administrative, de méconnaissance et/ou de difficulté d'accès à l'information.



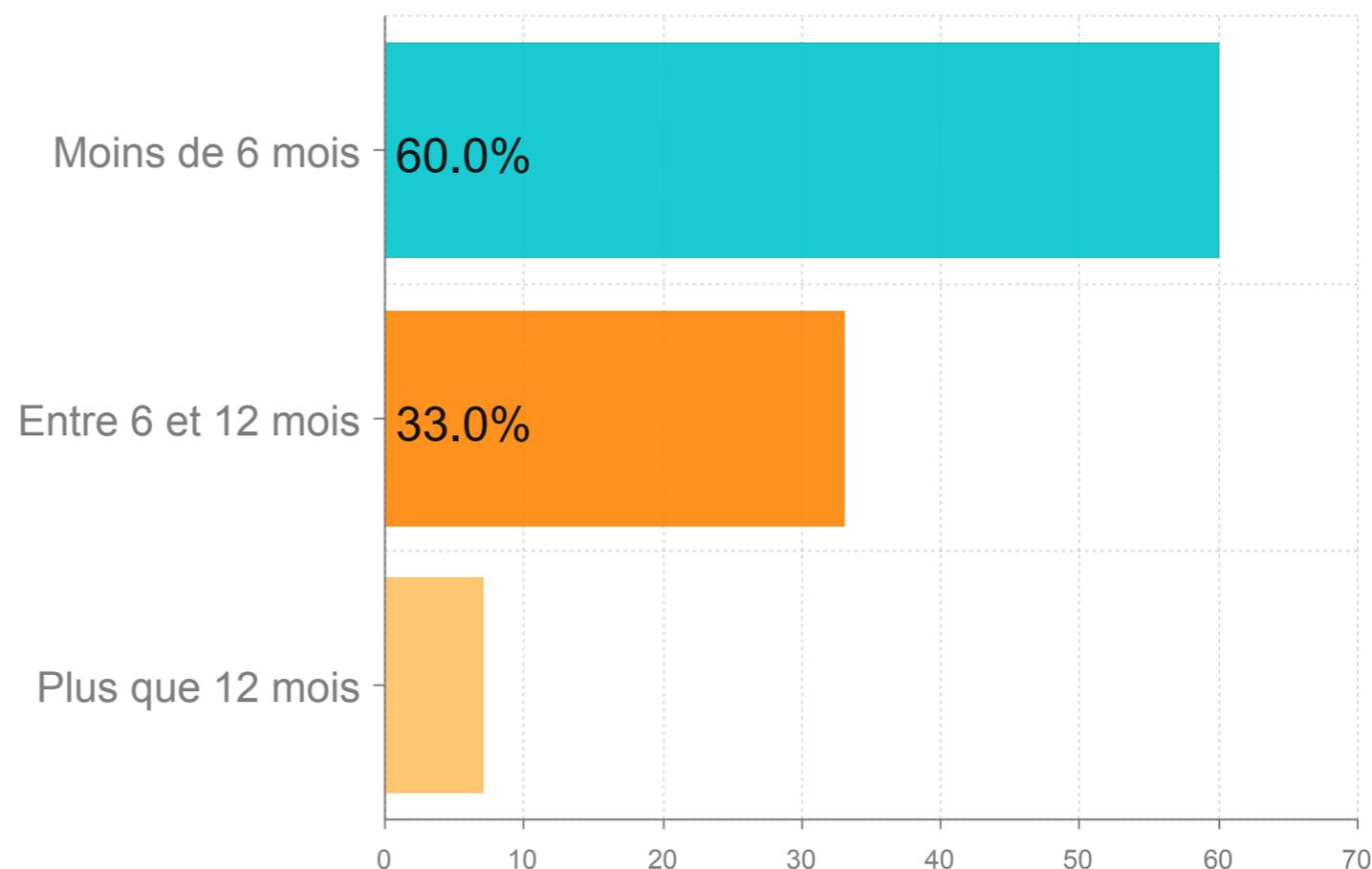
MOINS D'UN AN DE DÉLAI POUR RÉALISER SES DÉMARCHES

Il faut moins d'un an pour retrouver sa place dans le système administratif français.

60% des personnes interrogées affirment avoir mis **moins de six mois** pour effectuer l'ensemble des démarches administratives liées au retour. Un tiers déclare avoir mis entre six et douze mois, et 7% plus de douze mois.

Le fait d'avoir ou non des enfants, et d'avoir ou pas un emploi au moment du retour influence la complexité des formalités à effectuer.

Délai pour effectuer toutes les démarches

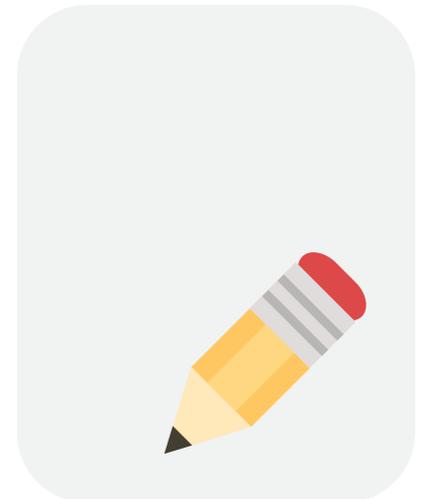


DES USAGERS SEULS FACE À LEURS DÉMARCHES...



95% des rentrants effectuent seuls leurs démarches administratives.

4% sont accompagnés par une entreprise privée et seulement 1% par une association.



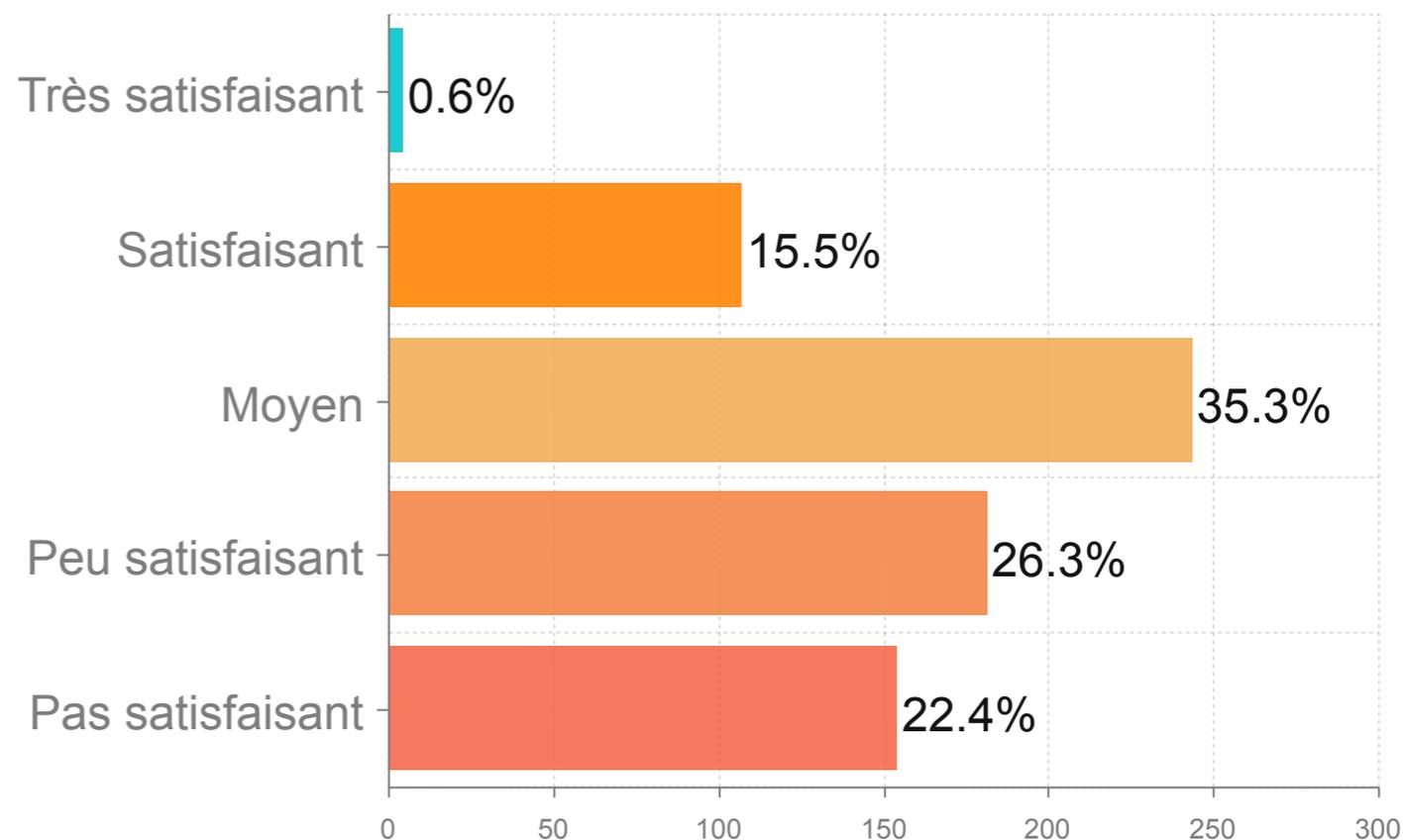
UN FAIBLE TAUX DE SATISFACTION

53% des rentrants déplorent un manque d'information concernant les démarches administratives à effectuer.

L'accompagnement par les services publics est insatisfaisant pour 49% d'entre eux. Seuls 16% le jugent satisfaisant.

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats, tels que la difficulté à joindre directement les administrations depuis l'étranger, la non reconnaissance de documents étrangers, l'impossibilité de présenter certaines pièces justificatives ou la méconnaissance par l'administration des situations de mobilité.

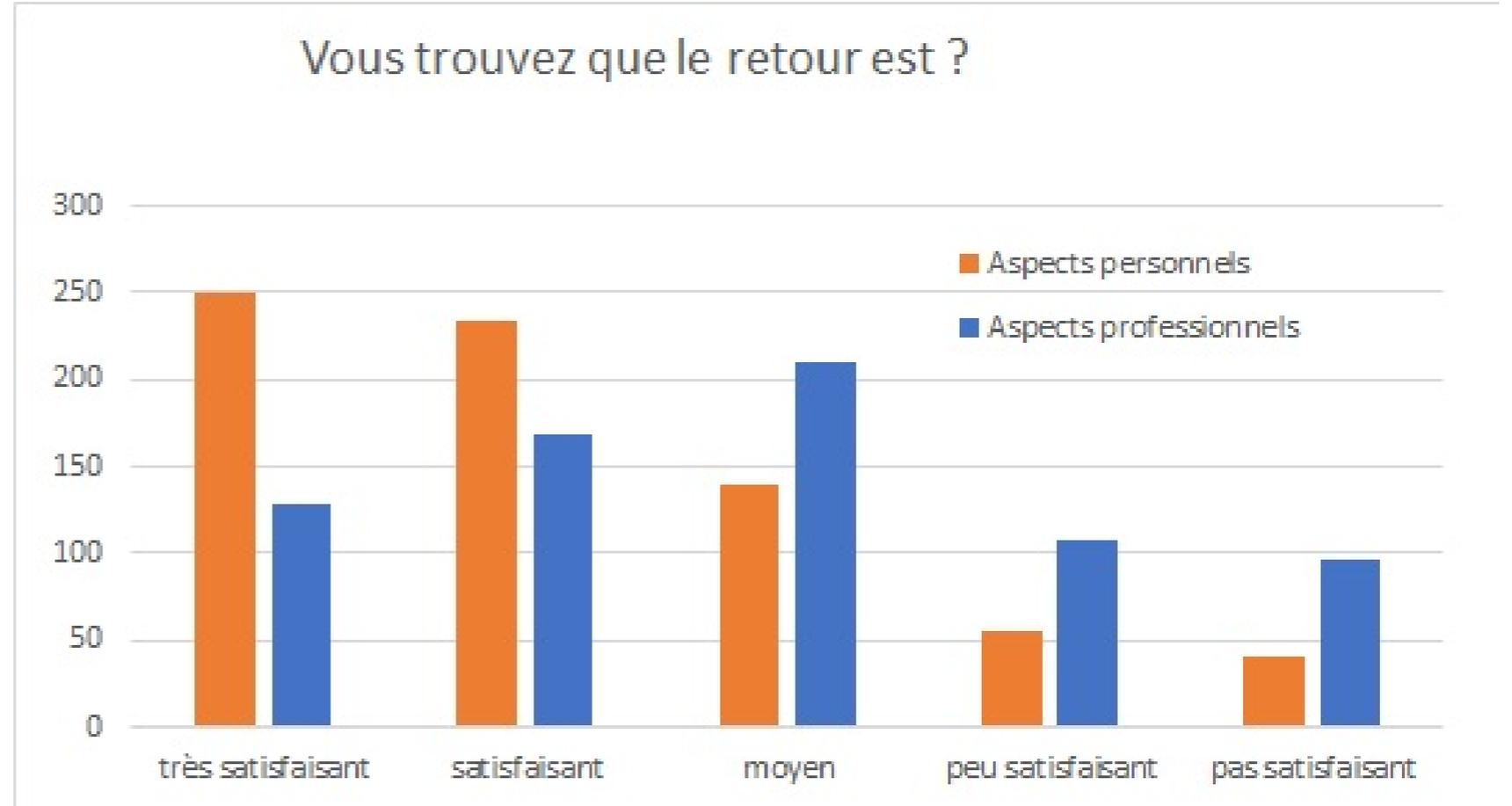
Niveaux de satisfactions : l'accompagnement par les services publics



BILAN PROFESSIONNEL MITIGÉ, BILAN FAMILIAL POSITIF

Sur le plan personnel, près de 70% des rentrants s'estiment satisfaits de leur retour.

En revanche le bilan professionnel est plus mitigé. Les rentrants rencontrent des difficultés de retour à l'emploi, souffrent parfois de perte de niveau de vie, regrettent un manque de reconnaissance des expériences effectuées à l'étranger et peinent à valoriser ces compétences.



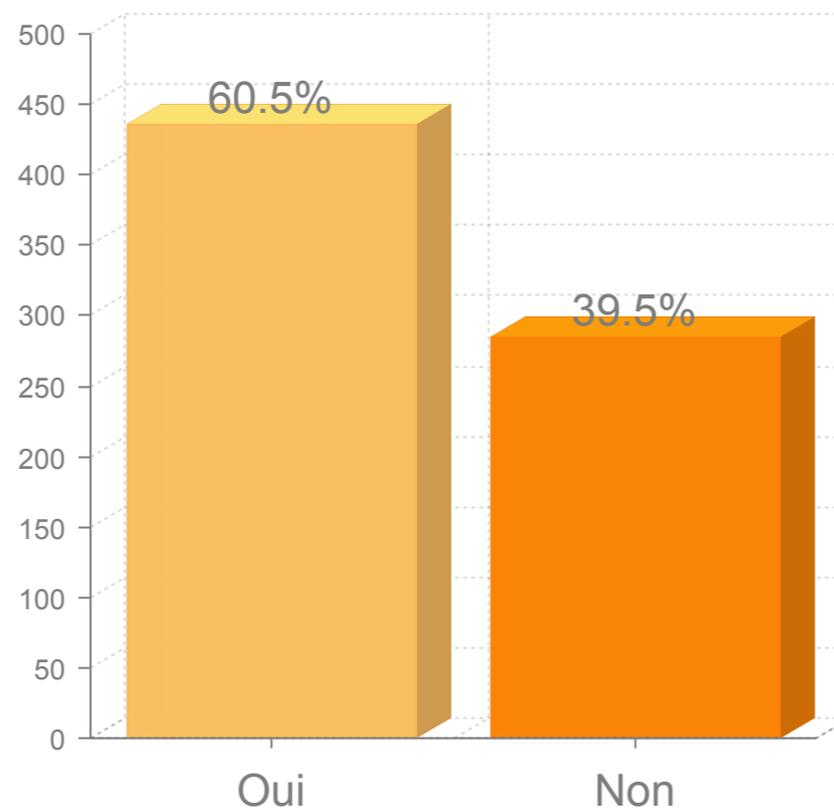
REPARTIR? OUI, MAIS À L'ÉTRANGER !

L'idée de repartir un jour vivre à l'étranger attire 60% des rentrants.

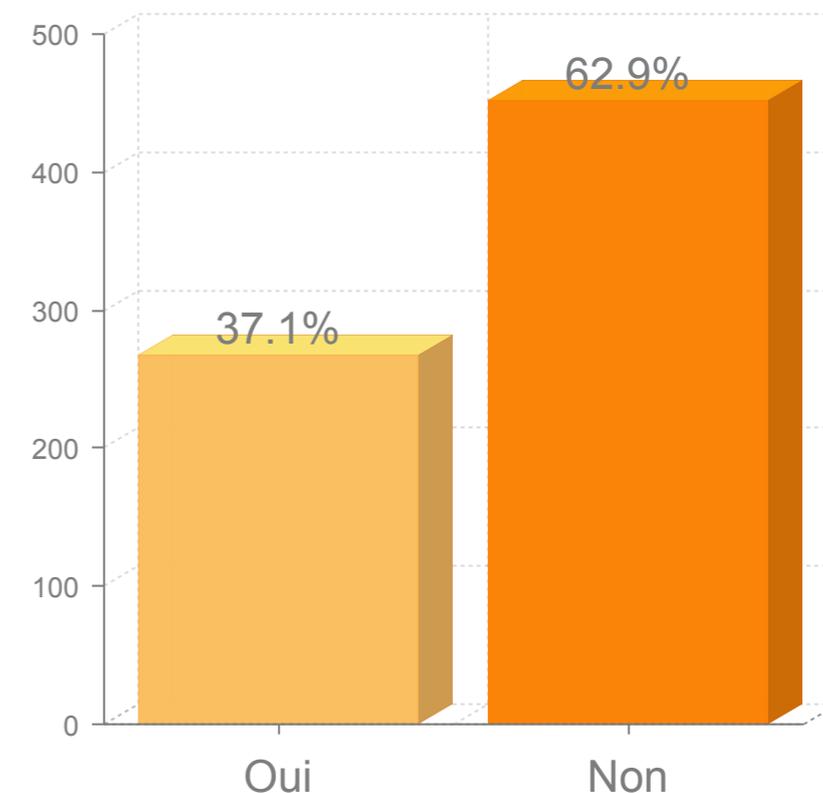
37% envisagent de déménager ailleurs en France.

Les rentrants demeurent proportionnellement plus mobiles que le reste de la population.

Pensez-vous repartir à l'étranger dans le futur ?



Pensez-vous déménager dans une autre commune française à l'avenir ?



MÉTHODOLOGIE & CONTACT

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR CETTE ÉTUDE

retouren
France.fr



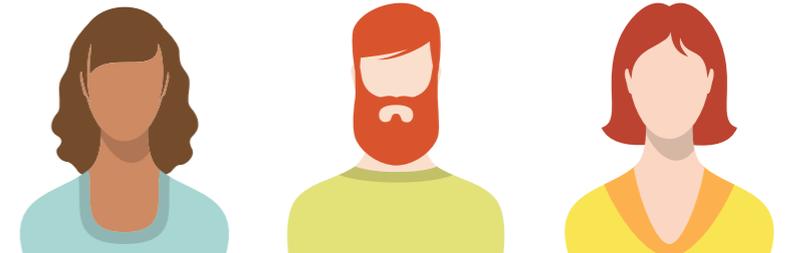
LES ENJEUX DU MANQUE DE DONNÉES SUR LES "RETRANTS"

Malgré la sensibilisation accrue des pouvoirs publics sur les enjeux de la mobilité internationale, les données sur la population des Français mobiles et, parmi eux, des rentrants, restent parcellaires.

Le **registre consulaire** est la seule base de données centralisée qui documente la mobilité des citoyens Français (ou binationaux) hors des frontières. Aucun dispositif n'existe pour suivre cette population après son ou ses retour(s) en France où elle se "dilue" dans les statistiques nationales. **Le parcours des rentrants et leurs problématiques spécifiques sont largement méconnus.** L'accompagnement du retour en France est actuellement dans l'angle mort de l'action publique.

Visitez notre page
"ressources" pour plus
d'informations

retouren
France.fr

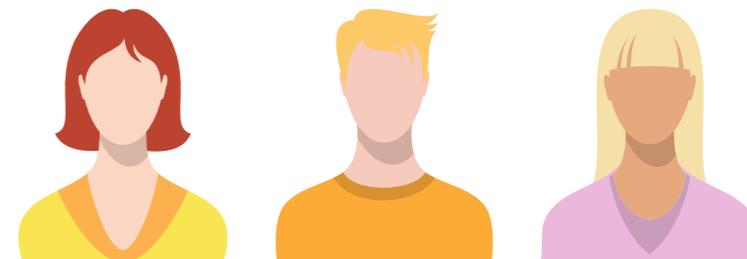


► SOURCE DES DONNÉES DE CETTE ÉTUDE

Les données issues de cette enquête ont été collectées en ligne via un questionnaire anonyme auprès de 978 personnes entre le 7 et le 25 novembre 2018. Dans cette étude, 75% des personnes interrogées étaient déjà rentrées et pouvaient évaluer leur parcours de réintégration ; 25% préparaient leur retour et n'ont donc pas été questionnées sur le bilan de celui-ci.

Les données brutes de cette étude sont disponibles à la demande.

Pour demander l'accès à ces données , écrivez-nous à contact@retourenfrance.fr.



ÉQUIPE & CONTACT



Alexandra Nesterenko

Attachée d'administration de la Ville de Paris, Alexandra a travaillé pendant 10 ans sur des programmes d'évaluation et de transformation des services publics. Elle s'est installée à Berlin en 2013 où elle s'est impliquée dans des projets liés à la mobilité internationale des Français. Elle a lancé notamment Café Quatsch, un site de retours d'expériences franco-allemandes et collabore à *Retour en France*.



Anne-Laure Fréant

Après une expérience de 6 ans au Canada dans la recherche et le digital, Anne-Laure rentre en France en 2014 et fonde le site retourenfrance.fr ainsi que le groupe d'entraide "retour en France" sur Facebook. Elle participe en tant que consultante à la création du simulateur "retour en France" mis en place par le gouvernement en 2016 et assure depuis la mise à jour de l'outil pour le Ministère des Affaires Etrangères.

©Retour en France, 2019

Contact : contact@retourenfrance.fr

retouren
France.fr

